

Info'Com a un avis positif sur la charte télétravail

Il sera néanmoins vigilant sur des éventuelles problématiques d'organisation.

Le lancement officiel aura lieu le 1^{er} octobre.

Le pilote a été commencé chez WAM il y a deux ans. Puis le DRH groupe a tout stoppé, car il ne voulait pas d'accord. Et surtout, pas d'accord groupe sur ce sujet. Chez WAM et SCAP, des salariés pratiquaient pourtant le télétravail sans avoir l'accord officiel de la direction.

Pour officialiser cette situation, une charte a été élaborée pour préciser les modalités et encadrer le fonctionnement du télétravail.

WAM donne son accord pour la charte au mois de juin.

SCAP donne son accord au mois de septembre.



**TOUS ENSEMBLE,
ON EST PLUS FORTS.
SYNDIQUEZ-VOUS!**

info'com-cgt
TOUS UNIS DANS UN MÊME SYNDICAT

Déléguée syndicale: Cécile Gréa
☎ 06 17 36 69 00
🌐 infocomcgt.fr
✉ news@infocomcgt.fr
📱 [infocomcgt](#)